



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 94

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder au débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 205.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. PALLISTER voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 205 — *Loi modifiant la Loi sur le financement des élections/The Election Financing Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

M^{me} BLADY, MM. PEDERSEN, MARCELINO (Tyndall Park) et BRIESE, M. le ministre KOSTYSHYN ainsi que M^{me} DRIEDGER interviennent. M. JHA exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la proposition présentée par M. CALDWELL :

Proposition n° 5 : 100^e anniversaire de l'édifice historique à dôme de la *Provincial Exhibition of Manitoba*

Attendu :

que 2013 marque le 100^e anniversaire du Bâtiment n° 2 de l'exposition du Dominion, communément appelé l'édifice à dôme, situé sur le site du centre Keystone;

que le Bâtiment n° 2 est désigné à titre de lieu historique provincial et national et qu'il constitue un symbole de l'héritage historique de Brandon à titre de la ville du blé du Canada;

que ce bâtiment est actuellement en cours de réhabilitation et de rénovation par la *Provincial Exhibition of Manitoba* et qu'il sera inauguré de nouveau en juin pour souligner le 100^e anniversaire de l'ouverture officielle du bâtiment;

que le bâtiment nouvellement rénové constituera une attraction touristique, un ajout important au centre Keystone et un moteur économique pour Brandon et pour la région de l'Ouest;

que le gouvernement du Manitoba a octroyé un financement considérable pour la rénovation du bâtiment,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'importance historique du Bâtiment n° 2 de l'exposition du Dominion;

que l'Assemblée législative félicite ceux qui participent à la campagne de restauration de ce lieu important pour le patrimoine manitobain.

Le débat se poursuit.

M. CULLEN, M. le *ministre* KOSTYSHYN, M. BRIESE, M^{me} la *ministre* MARCELINO (Logan) ainsi que MM. WISHART, PETERSEN et PEDERSEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que le piètre état de la route provinciale secondaire 520 entraîne de graves problèmes de sécurité et qu'il y remédie en priorisant sa reconstruction. (R. Herlick, G. Herlick, G. Pesclovitch et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (D. Toews, G. Toews, J. Talbot et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (D. Trudeau, W. Diaz-Rogers, M. Hamm et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (J. Malleck, W. Delf, W. Watson et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (K. Neustaeler, H. Neustaeler, L. Kehler et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (W. Hubbard, J. Todd, L. Woods et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (J. Buffie, K. Olford, H. Neufeld et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin qu'elle reconnaisse que la hausse de la TVP entraînera une croissance considérable des achats transfrontaliers et exercera une pression supplémentaire sur le secteur de la vente au détail, particulièrement sur les entreprises situées près des frontières du Manitoba, et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à annuler cette hausse afin de permettre aux consommateurs manitobains d'effectuer des achats abordables au Manitoba et de soutenir les entreprises locales. (N. Aurarayon, M. Armstrong, B. Day et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (R. Jaquet, B. Anderson, J. Jaquet et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande afin d'exhorter le gouvernement provincial à rouvrir le centre d'Emploi Manitoba de Beauséjour. (W. Kozyra, C. Wurch, K. Butterham et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande afin d'exhorter le gouvernement provincial à rouvrir le centre d'Emploi Manitoba de Beauséjour. (H. Van Dorp, R. Loeb, T. Sikl et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (K. Gale, J. House, K. House et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Lepine, S. Laramee, C. Romaniuk et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (M. de Guzman, L. V. Bhowani, V. Mercier et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande à l'Assemblée législative du Manitoba afin qu'elle reconnaisse que la hausse de la TVP entraînera une croissance considérable des achats transfrontaliers et exercera une pression supplémentaire sur le secteur de la vente au détail, particulièrement sur les entreprises situées près des frontières du Manitoba, et qu'elle exhorte le gouvernement provincial à annuler cette hausse afin de permettre aux consommateurs manitobains d'effectuer des achats abordables au Manitoba et de soutenir les entreprises locales. (T. Derksen, E. Dick, R. Derksen et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Perrin, B. Mansell, K. Brown et autres)

M. PETERSEN, *président du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé*, présente le premier rapport du Comité :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 19 août 2013, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 204 — *Loi sur la Journée manitobaine de sensibilisation à la traite de personnes/The Manitoba Human Trafficking Awareness Day Act*;
- projet de loi 209 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux Jeux Olympiques spéciaux/The Special Olympics Awareness Week Act*;
- projet de loi 300 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Brandon Area Foundation »/The Brandon Area Foundation Incorporation Amendment Act*;
- projet de loi 301 — *Loi modifiant la Fondation dénommée « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Amendment Act*;
- projet de loi 302 — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Franciscaines Missionnaires de Marie/Les Franciscaines Missionnaires de Marie Incorporation Amendment Act*.

Composition du Comité :

- M^{me} BLADY;
- M. BRIESE;
- M. CALDWELL;
- M. DEWAR;
- M. GRAYDON;
- M. HELWER;
- M. PETERSEN;
- M^{me} ROWAT;
- M^{me} STEFANSON;
- M. le *ministre* SWAN;
- M. WISHART.

Le Comité a élu :

- M. PETERSEN à la présidence;
- M. DEWAR à la vice-présidence.

Motions :

Le Comité a adopté les motions qui suivent :

Que le présent comité recommande que soient remboursés les droits payés pour le projet de loi n^o 300 — Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Brandon Area Foundation »/The Brandon Area Foundation Incorporation Amendment Act —, à l'exclusion des frais d'impression.

Que le présent comité recommande que soient remboursés les droits payés pour le projet de loi n^o 301 — Loi modifiant la Fondation dénommée « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Amendment Act —, à l'exclusion des frais d'impression.

Que le présent comité recommande que soient remboursés les droits payés pour le projet de loi n° 302 — Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Franciscaines Missionnaires de Marie/Les Franciscaines Missionnaires de Marie Incorporation Amendment Act —, à l'exclusion des frais d'impression.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 209 — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux Jeux Olympiques spéciaux/The Special Olympics Awareness Week Act* :

Simon Munday

Special Olympics Manitoba

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 301 — *Loi modifiant la Fondation dénommée « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Amendment Act* :

Lawrence Cohen

Fiducie perpétuelle Mark et Dorothy Danzker

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N° 204) — *Loi sur la Journée manitobaine de sensibilisation à la traite de personnes/The Manitoba Human Trafficking Awareness Day Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 209) — *Loi sur la Semaine de sensibilisation aux Jeux Olympiques spéciaux/The Special Olympics Awareness Week Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation « The Brandon Area Foundation »/The Brandon Area Foundation Incorporation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 301) — *Loi modifiant la Fondation dénommée « The Jewish Foundation of Manitoba »/The Jewish Foundation of Manitoba Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N° 302) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation Les Franciscaines Missionnaires de Marie/Les Franciscaines Missionnaires de Marie Incorporation Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. PETERSEN, le rapport du Comité est déposé.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} la ministre MARCELINO (Logan) ainsi que MM. WISHART, PETTERSEN, BRIESE et GRAYDON font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, la leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le Sénat canadien sera examinée le mardi 27 août 2013.

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport de l'amendement apporté au projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)* — dont a fait rapport le Comité permanent du développement social et économique.

M. HELWER propose que le projet de loi 20 soit amendé dans le paragraphe 4(3) par suppression de l'alinéa 3(2.1)a) de la *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables*.

Il s'élève un débat.

M. HELWER, M. le ministre STRUTHERS, M^{mes} ROWAT et DRIEDGER ainsi que M. GRAYDON interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

M. HELWER propose que le projet de loi 20 soit amendé dans le paragraphe 4(3) par adjonction, après l'alinéa 3(2.1)b) de la *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables* mais avant la dernière phrase, de ce qui suit :

Pour l'application de l'alinéa a), Hydro-Manitoba est visée par cette disposition seulement si tous les projets d'immobilisations d'au moins 350 millions de dollars qui ont été approuvés pendant l'exercice auquel s'applique le calcul en question ont fait l'objet d'une évaluation des besoins et des solutions de rechange.

Il s'élève un débat.

MM. HELWER et SCHULER interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

M^{me} STEFANSON propose que le projet de loi 20 soit amendé par substitution, au titre de la partie 1, de « SUPPRESSION DU RÉFÉRENDUM ».

Il s'élève un débat.

M^{me} STEFANSON et M. BRIESE interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

M^{me} STEFANSON propose que le projet de loi 20 soit amendé dans le paragraphe 4(3) par suppression du passage qui suit l'alinéa 3(2.1)a) de la *Loi sur l'équilibre budgétaire, la gestion financière et l'obligation de rendre compte aux contribuables*.

Il s'élève un débat.

M^{me} STEFANSON et M. le *ministre* STRUTHERS interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

POUR

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
HELWER

MAGUIRE
MITCHELSON
PALLISTER
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
WISHART..... 18

CONTRE

ALLUM
ALTEMeyer
BJORNSON
BLADY
BRAUN
CHIEF
CHOMIAK
DEWAR
GAUDREAU
HOWARD
IRVIN-ROSS
JHA
KOSTYSHYN
MACKINTOSH
MALOWAY

MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
OSWALD
PETTERSEN
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WIEBE
WIGHT 29

Mardi 20 août 2013

La séance est levée à 17 h 6, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID